

Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur

La stratégie de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES



Les possibilités s'offrant à l'Ontario dans le domaine des sciences de la vie



**Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur
La stratégie de l'Ontario**



Un message du ministre



La voie à suivre pour l'Ontario



Objectif n° 1 pour 2030
Développer l'empreinte du secteur ontarien de la bioproduction



Objectif n° 2 pour 2030
Accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement provinciales en équipement de protection individuelle et en fournitures médicales essentielles



Objectif n° 3 pour 2030
Renforcer la capacité de commercialisation des entreprises, y compris celles en démarrage



Objectif n° 4 pour 2030
Adopter des innovations conçues en Ontario pour améliorer les soins de santé



La suite des choses

LES POSSIBILITÉS S'OFFRANT À L'ONTARIO DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA VIE



L'Ontario était dans une situation précaire au début de la pandémie de COVID-19. Nous étions dépendants de l'approvisionnement étranger pour les biens essentiels et nous devions composer avec des capacités de production provinciales réduites. La pandémie a également mis en relief notre incapacité à obtenir des solutions novatrices dans le domaine des soins de santé afin que les patients puissent bénéficier de meilleurs traitements.

Alors que notre province est en train de redresser le cap, nous avons une occasion de remédier à ces difficultés. En fait, nous devons en faire une obligation. Nous devons jeter les fondations d'un secteur des sciences de la vie de classe mondiale qui permettra à des entreprises concurrentielles au niveau mondial de prospérer. C'est pourquoi nous sommes en train de créer des assises solides pour de nouveaux investissements qui engendreront des emplois bien rémunérés ainsi que des solutions novatrices pour améliorer la vie des Ontariens.

La course est lancée. Partout dans le monde, des gouvernements travaillent avec des partenaires pour :

- susciter et attirer de nouveaux investissements
- développer des talents hautement qualifiés
- commercialiser l'innovation au profit de leur population

L'Ontario possède un écosystème de recherche florissant, soutenu par des universités et des collèges de classe mondiale qui produisent l'une des mains-d'œuvre les plus recherchées au monde. Mais il faut aller plus loin, et nous avons un plan pour y parvenir.

En 2021, l'Ontario a obtenu des résultats records pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements, enregistrant plus de la moitié de tous les investissements de capital-risque au Canada pour une valeur de 8,4 milliards de dollars, dont 846,8 millions ont été investis dans les sciences de la vie. Nous voulons que les entrepreneurs du secteur ontarien des sciences de la vie récoltent une plus grande part de cette réserve croissante de capital-risque. Et nous voulons poursuivre sur cette lancée en veillant à ce que ces entreprises en plein essor aient un partenaire qui soutient leur croissance – un gouvernement qui les aide à accéder aux talents, à attirer de nouveaux investissements et à mettre leurs produits sur le marché.

Notre vision consiste à faire de l'Ontario une plaque tournante mondiale de la bioproduction et des sciences de la vie, à l'avant-garde du développement, de la commercialisation et de l'adoption précoce de produits et services de santé novateurs. Notre but est de maintenir en activité et de développer le secteur ontarien de la bioproduction et des sciences de la vie tout en créant 85 000 emplois à valeur élevée dans le secteur des sciences de la vie d'ici 2030, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2020.

La croissance du secteur ontarien des sciences de la vie est essentielle à la réalisation de notre plan, lequel vise à bâtir une économie concurrentielle. Nous voulons que l'Ontario soit l'endroit où les entrepreneurs choisissent de fonder leur entreprise et où l'on réalise des percées médicales afin de les commercialiser sous forme de produits et services novateurs conçus et achetés ici en Ontario au profit des Ontariens.

Voici notre plan d'avenir pour le secteur ontarien des sciences de la vie.

VISION : FAIRE PASSER LES SCIENCES DE LA VIE AU NIVEAU SUPÉRIEUR – LA STRATÉGIE DE L'ONTARIO

Faire de l'Ontario une plaque tournante mondiale de la bioproduction et des sciences de la vie qui remplira un rôle de premier plan dans le développement, la commercialisation et l'adoption précoce de produits et services de santé novateurs.

PHASE 1

La phase 1 servira à consolider notre secteur des sciences de la vie en assurant une capacité de fabrication et la création de chaînes d'approvisionnement à une échelle commerciale, tout en faisant le nécessaire pour mieux préparer les petites et moyennes entreprises ontariennes à fabriquer des produits, et cette phase s'appuiera sur les quatre piliers suivants :



Développer l'empreinte du secteur ontarien de la bioproduction



Accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement provinciales en équipement de protection individuelle et en fournitures médicales essentielles



Renforcer la capacité de commercialisation des entreprises, y compris celles en démarrage



Adopter des innovations ontariennes pour améliorer les soins de santé

PHASE 2

La phase 2 permettra à l'industrie ontarienne de devenir un chef de file de la technologie des sciences de la vie de la prochaine génération.



Objectif fondateur pour 2030

Maintenir en activité et développer le secteur de la bioproduction et des sciences de la vie de l'Ontario en **ayant comme objectif de créer 85 000 emplois à valeur élevée dans le secteur des sciences de la vie d'ici 2030, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2020.**



Un message du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce



La pandémie de COVID-19 a démontré de manière concrète l'importance de pouvoir compter sur un secteur des sciences de la vie solide.

Nous nous sommes battus avec acharnement pour prendre part à la course mondiale aux produits médicaux essentiels et nous en sommes sortis gagnants. Au cours des premiers mois, nous avons obtenu des ventilateurs et des blouses et investi 23,3 millions de dollars pour amener 3M à s'engager à fabriquer des masques N95 à Brockville. Par l'entremise du fonds L'Ontario, ensemble, nous investissons 100 millions de dollars dans les entreprises de fabrication nationales établies dans la province pour qu'elles fabriquent de l'équipement de protection individuelle et qu'elles se livrent concurrence entre elles pour fabriquer des vaccins en Ontario également.

Nous sommes maintenant sur le point de fabriquer des produits de chaque catégorie d'équipement de protection individuelle en Ontario. Il y a deux ans, ce n'était pas le cas, mais il n'était pas nécessaire que cette situation prévale. Des années d'inaction de la part des gouvernements précédents nous ont rendus dépendants de l'approvisionnement en biens essentiels provenant d'autres pays, ont asséché notre production intérieure et ont révélé notre incapacité à innover dans le domaine des soins de santé pour améliorer les résultats des traitements offerts aux patients. Des politiques désuètes et les formalités administratives ont fait grimper le coût des affaires en Ontario et ont fait fuir les fabricants et les bons emplois hors de notre province. Des recherches remarquables sur les produits et services de santé de la prochaine génération étaient réalisées en Ontario, mais ces produits et services étaient commercialisés et perfectionnés dans d'autres territoires. Notre système de santé était plus souvent un obstacle à la croissance qu'un partenaire pour nos entreprises locales.

Nous avons pris des mesures entre-temps pour corriger ce problème. Nous avons réduit le coût des affaires en Ontario de près de sept milliards de dollars par an, mis en œuvre le tout premier plan d'action de l'Ontario en matière de propriété intellectuelle et lancé Santé Ontario et ApprovisiOntario dans le but d'éliminer les obstacles à l'approvisionnement dans le domaine de la santé.

C'est pourquoi nous lançons la stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, la première du genre en plus d'une décennie. Cette stratégie vise à éliminer les obstacles à la croissance qui existent depuis longtemps et à positionner notre province pour qu'elle ait du succès en cette période de transformation mondiale.

Le moment d'agir est arrivé. Le fait de continuer à développer notre secteur des sciences de la vie contribuera à soutenir notre reprise économique, à consolider la préparation aux pandémies, et à bâtir un Ontario plus fort et plus sain pour l'avenir.

Sincères salutations.

Vic Fedeli

Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

LA VOIE À SUIVRE POUR L'ONTARIO

OBJECTIF NO 1 POUR 2030 DÉVELOPPER L'EMPREINTE DU SECTEUR ONTARIEN DE LA BIOPRODUCTION

Ce que nous ferons :

Obtenir de nouveaux mandats de fabrication de vaccins et de médicaments et attirer des investissements de nature commerciale en exploitant Investissements Ontario pour contribuer à la croissance et à la diversification du secteur ontarien de la bioproduction.

Pour y parvenir, il faudra :

- attirer des investissements d'une valeur élevée
- promouvoir l'Ontario sur les marchés clés
- réduire les formalités administratives

Comment nous allons mesurer notre réussite :

D'ici 2030, attirer **au moins cinq** investissements de **plus** de 100 millions de dollars qui permettront de développer l'empreinte du secteur ontarien de la bioproduction, y compris dans le domaine de la production de vaccins et de médicaments.

Attirer des investissements d'une valeur élevée

Au cours des 18 derniers mois, l'Ontario a attiré de nouveaux investissements de près de deux milliards de dollars qui ont été faits par des fabricants mondiaux de produits biologiques, dont Sanofi, Resilience et Roche. Ces investissements auront des répercussions énormes sur la santé et le bien-être des Ontariens et ils permettront aussi de renforcer la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario et d'améliorer les mesures que la province prend pour se préparer à affronter une pandémie.

Ensemble, ces investissements accroîtront la capacité de bioproduction de l'Ontario et permettront de produire des vaccins et des traitements conçus en Ontario, y compris pour la COVID-19. Et ils positionneront notre province à l'avant-garde du domaine des sciences de la vie et de la technologie de l'ARNm.

Par l'intermédiaire de l'organisme d'investissement de la province, **Investissements Ontario**, nous tirerons parti de nos forces pour attirer de nouveaux investissements et obtenir des mandats de production de la part de fabricants mondiaux de produits biologiques. Cet organisme a le pouvoir d'offrir des incitatifs financiers et autres afin de créer des occasions d'investissement.

Promouvoir l'Ontario



Pour assurer l'avenir du secteur ontarien des sciences de la vie, il faudra attirer de nouveaux investissements et accroître la capacité des entreprises ontariennes à vendre leurs innovations locales sur les marchés mondiaux. Cela dépend également de notre capacité à mettre en valeur les forces de l'Ontario ainsi que notre écosystème de partenaires connectés – nos instituts de recherche, nos hôpitaux, nos universités, nos collèges, nos incubateurs de technologie, nos entreprises en démarrage, nos scientifiques et nos multinationales de classe mondiale.

C'est pourquoi l'Ontario va mettre au point et lancer un plan ciblé de marketing visant aussi à attirer des investissements. Grâce à une publicité numérique ciblée et à un contenu marketing personnalisé, nous attirerons des investissements et créerons des débouchés pour des investissements provenant des marchés clés des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie. Nous ferons la promotion de la main-d'œuvre qualifiée de l'Ontario, de ses forces en matière de recherche et de développement dans le domaine des sciences de la vie, de ses biens et services de haute qualité offerts à prix concurrentiel, de son environnement favorable aux affaires et de son écosystème d'innovation hautement collaboratif.

En misant sur [Investissements Ontario](#) et le réseau mondial des Bureaux du commerce et des investissements de l'Ontario et de partenaires industriels, la province se positionnera sur les marchés hautement prioritaires en tant que destination de choix pour attirer des clients potentiels et des investissements déterminants dans le domaine des sciences de la vie et de la bioproduction.

Pour ce qui est du marketing, nous concentrerons nos efforts sur les domaines émergents tels que la médecine régénératrice, la thérapie cellulaire et génique, les vaccins et les technologies connexes. Et nous ferons la promotion des possibilités d'exportation pour les entreprises ontariennes en les sensibilisant à leur potentiel sur de nouveaux marchés d'exportation et en profitant de la présence de l'Ontario à certains événements pour promouvoir les entreprises ontariennes auprès de sociétés mondiales qui pourraient être des clients potentiels.

Nous enverrons un message clair : l'Ontario est un endroit propice aux affaires.

Réduire les formalités administratives

Les formalités administratives et les fardeaux réglementaires inutiles étouffent l'esprit d'entreprise, l'investissement et l'innovation.

C'est pourquoi l'Ontario continuera de collaborer avec le gouvernement pour réduire ces formalités administratives et paver la voie à la création d'emplois et à l'innovation. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le ministère de la Santé pour continuer à chercher des moyens d'assurer une plus grande souplesse réglementaire dans le but de soutenir l'élaboration de projets de recherche et de produits de santé novateurs et sûrs pour les patients.

L'Ontario a permis et continue de permettre à des entreprises, des organismes à but non lucratif, des municipalités, des universités et collèges, et des hôpitaux de réaliser des économies de près de 400 millions de dollars. En plus de réduire les contraintes réglementaires, les mesures semestrielles de réduction des formalités administratives de l'Ontario ont servi à rationaliser le paiement des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). Cela rend le secteur ontarien des sciences de la vie et de la bioproduction plus concurrentiel, et aide un plus grand nombre d'innovateurs ontariens à transformer de bonnes idées en entreprises d'envergure mondiale.

OBJECTIF NO 2 POUR 2030 ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT PROVINCIALES EN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET EN FOURNITURES MÉDICALES ESSENTIELLES

Ce que nous ferons :

Voir à se préparer à affronter une future pandémie en soutenant la croissance et la stabilité des secteurs ontariens de l'équipement de protection individuelle et des fournitures médicales, y compris en constituant une réserve à long terme pour usage provincial.

Pour y parvenir, il faudra :

- investir dans la production intérieure
- améliorer la préparation aux pandémies



Pour y parvenir, il faudra :

- investir dans la production intérieure
- améliorer la préparation aux pandémies

Comment nous allons mesurer notre réussite :

D'ici 2030 – Élaborer une solide approche pour la gestion par catégorie de l'équipement de protection individuelle et des fournitures médicales essentielles en vertu de laquelle la majorité des fabricants fournissant des produits au gouvernement de l'Ontario et au secteur public élargi seraient situés en Ontario.

Investir dans la production intérieure

En réaction à la COVID-19, l'Ontario a fait des investissements importants pour développer la production et des chaînes d'approvisionnement provinciales pour des fournitures médicales essentielles et l'EPI, y compris des masques, des désinfectants pour les mains, des masques N95, des composants de ventilateurs, des écouvillons pour les prélèvements nasopharyngiens et des tests antigéniques rapides. Ces mesures contribueront à préserver la sécurité et la santé des Ontariens et à les préparer à relever les défis futurs, et aussi à faire en sorte que le secteur manufacturier de l'Ontario demeure concurrentiel et fort.

Le [fonds L'Ontario, ensemble](#), qui est doté d'une somme de 100 millions de dollars, est l'un des moyens que nous avons créés pour aider nos fabricants à se rééquiper ou à adapter leurs activités pour produire des fournitures et de l'équipement destinés au secteur des soins de santé et aux travailleurs de première ligne.

Grâce à nos investissements dans la production intérieure, nous sommes en voie de produire tous les types d'équipements de protection individuelle en Ontario d'ici 2024.

Amélioration de la préparation aux pandémies



Dans le cadre de son Plan pour rester ouvert, le gouvernement présente un projet de loi intitulé ***Loi sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence*** qui lui permettra de s'assurer que les services publics de l'Ontario, et en particulier les travailleurs de première ligne qui fournissent des services essentiels, disposent d'une chaîne d'approvisionnement centralisée robuste et permanente pour l'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures et équipements médicaux essentiels.

Si elle est adoptée, cette loi garantira qu'il y aura toujours un approvisionnement abondant en équipement de protection individuelle et d'autres fournitures et équipements médicaux essentiels en Ontario, qui sera prêt à être mis à contribution pour relever les défis liés à des événements inhabituels.

L'Ontario tirera parti, dans la mesure du possible, de la vaste capacité de fabrication de la province pour maintenir un stock abondant d'équipement de protection individuelle de qualité et d'autres fournitures médicales essentielles en dehors des périodes d'urgence, de manière à assurer la sécurité des Ontariens en temps de crise et à les préparer à affronter ce genre d'événement.

Améliorer le sens des affaires des entrepreneurs

L'Ontario soutiendra les innovateurs en leur fournissant les ressources et les outils dont ils ont besoin pour raffiner des idées révolutionnaires et les transformer en entreprises d'envergure mondiale.



Mentorat par les cadres supérieurs : L'Ontario lancera un programme qui mettra en relation des entreprises ontariennes en phase de démarrage avec des cadres chevronnés du secteur des sciences de la vie. Grâce à ce mentorat interentreprises, les entrepreneurs du secteur ontarien des sciences de la vie pourront acquérir des compétences pratiques et recevoir des conseils qui les aideront à réussir.

Ce mentorat mettra l'accent sur des domaines clés tels que le recrutement de talents spécialisés, le marketing, la gestion des modalités réglementaires liées à l'obtention d'une approbation, l'obtention de licences, le prototypage de produits, la présentation d'un produit aux investisseurs et la réalisation de ventes.

Medical Innovation Knowledge Xchange (MIX-KX): Dans la même optique, l'Ontario soutient le MIX-KX pour qu'il réalise des activités d'apprentissage, de développement de talents et de transfert de connaissances dont profiteront nos entreprises de technologies médicales en croissance les plus prometteuses. Grâce à ce réseau dirigé par le secteur, les entreprises ontariennes de technologies médicales en expansion pourront accéder à des mesures de soutien clés en matière de recrutement de talents, y compris des rapports sur le marché de talents local et de nouvelles possibilités de formation axée sur l'emploi pour les récents diplômés d'établissements postsecondaires.

Stratégie en matière de propriété intellectuelle : Selon l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, les petites et moyennes entreprises qui possèdent des biens intellectuels ont trois fois plus de chances de se développer au niveau national et quatre fois plus de chances de croître au niveau international.

C'est pourquoi, comme il est recommandé dans le [rapport du Groupe d'experts sur la propriété intellectuelle](#), nous avons annoncé la création du premier Plan d'action en matière de propriété intellectuelle de la province. Notre gouvernement a également créé un nouvel organisme – Propriété intellectuelle Ontario – pour aider les chercheurs et les entreprises de l'Ontario à maximiser la valeur de leur propriété intellectuelle.

Propriété intellectuelle Ontario fournira aux innovateurs, aux chercheurs et aux entreprises admissibles l'accès à des conseils stratégiques, à une expertise juridique et aux ressources éducatives dont ils ont besoin pour créer, protéger, gérer et maximiser les avantages de la propriété intellectuelle. ¹

¹ Source [https://www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/vwapj/IP_Canada_Report_2019_fra.pdf/\\$file/IP_Canada_Report_2019_fra.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/vwapj/IP_Canada_Report_2019_fra.pdf/$file/IP_Canada_Report_2019_fra.pdf) (4,3 fois plus probable)

Promouvoir les partenariats

Pour développer notre écosystème d'innovation, nous allons promouvoir et soutenir une collaboration encore plus grande entre les chercheurs et les entrepreneurs de l'Ontario. Pour favoriser l'innovation perturbatrice et avant-gardiste, nous encouragerons une plus grande collaboration entre les industries, y compris entre nos secteurs des sciences de la vie, des technologies de l'information et de la fabrication avancée.



Et nous continuerons à promouvoir la croissance des regroupements régionaux du secteur des sciences de la vie en mettant en valeur les forces régionales uniques et en faisant la promotion de l'excellence en recherche dans toute la province.

OBJECTIF NO 4 POUR 2030 ADOPTER DES INNOVATIONS CONÇUES EN ONTARIO POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ

Ce que nous ferons :

Améliorer les résultats obtenus par les patients et favoriser la croissance des entreprises locales en facilitant l'entrée des innovations conçues en Ontario dans le système de santé ontarien.



Pour y parvenir, il faudra réaliser les trois objectifs suivants :

- modernisation de la chaîne d'approvisionnement
- gestion de l'innovation et santé numérique
- création de nouvelles filières d'innovation

Modernisation de la chaîne d'approvisionnement

ApprovisiOntario permettra d'appliquer une approche pangouvernementale en matière d'achat de biens et de services pour le secteur public, le secteur public élargi et les secteurs des soins de santé afin de consolider les chaînes d'approvisionnement de l'Ontario et la préparation aux pandémies. En améliorant le service à la clientèle, la collecte de données et le ressourcement stratégique, ces organismes faciliteront la mise en marché d'idées novatrices en Ontario.

L'Initiative de développement des entreprises ontariennes soutient la réalisation de ce mandat en exigeant du gouvernement qu'il accorde la préférence aux vendeurs ontariens lorsque les seuils commerciaux ne sont pas atteints et qu'il uniformise les règles du jeu pour les vendeurs ontariens lorsque ces seuils commerciaux ont été dépassés. La nouvelle législation introduite cette année fera en sorte que cela reste une priorité du gouvernement provincial pour les années à venir.

Gestion de l'innovation et chemins d'accès numériques

Ces services se retrouvent au cœur d'un système de soins de santé plus connecté et davantage intégré et ils représentent une priorité absolue de notre gouvernement. Les équipes Santé Ontario (ESO) forment le pilier du plan de notre gouvernement visant à construire un système de soins de santé moderne et durable qui reliera les fournisseurs et les services de soins de santé entre eux, tout en accordant la priorité aux patients. Durant la dernière année, l'Ontario a investi plus de 81 millions de dollars pour faire en sorte que la gestion numérique de la santé arrive à maturité au sein des équipes Santé Ontario.

Pour être efficaces, ces équipes doivent adopter rapidement des technologies, des outils et des informations modernes et conçus en Ontario, qui favorisent la gestion numérique de la santé et les soins axés sur le patient.

Pour y arriver, la province travaille à relever des défis en matière d'innovation avec les ESO et les fournisseurs de soins et produits de santé numériques en mettant l'accent sur l'amélioration des soins aux patients. Les projets approuvés ou en cours de réalisation sont très variés (recours à l'intelligence artificielle pour améliorer les soins de la vue prodigués aux patients diabétiques, fourniture aux ESO des outils numériques dont elles ont besoin pour mettre en application des approches en matière de gestion de la santé de la population, etc.).

Créer de nouvelles filières d'innovation

À part les ESO, l'Ontario mettra au point une stratégie et un plan à long terme visant à mieux soutenir l'adoption précoce de nouvelles technologies conçues en Ontario au sein de l'ensemble de notre système de santé.

Du repérage d'innovations prometteuses à la production et à l'évaluation des preuves, en passant par la recommandation d'innovations qui aideraient à financer le système de soins de santé, l'Ontario cherchera des occasions de faire adopter plus de technologies conçues en Ontario qui permettent de relever certains des plus grands défis auxquels le système de soins de santé est confronté.

Au cours des prochains mois, nous travaillerons avec **ApprovisiOntario** pour commencer à créer un modèle de chaîne d'approvisionnement clinique que cet organisme pourrait utiliser de concert avec Santé Ontario.

À plus long terme, la province créera un plan pour financer de façon durable l'adoption précoce d'innovations et de technologies ontariennes au sein de l'ensemble du système de soins de santé de l'Ontario.



LA SUITE DES CHOSES : FAVORISER DE NOUVELLES COLLABORATIONS AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME DES SOINS DE SANTÉ ET AU-DELÀ DE CELUI-CI

Si nous voulons que l'Ontario devienne une plaque tournante mondiale de la bioproduction et des sciences de la vie, nous devons agir tout de suite. Nous devons éliminer les obstacles de longue date à la croissance qui freinent notre ambition et érodent notre prospérité économique.



La stratégie ontarienne pour les sciences de la vie de l'Ontario est un élément clé de l'approche que nous mettrons en pratique pour attirer de nouveaux investissements, pour former une main-d'œuvre hautement qualifiée et pour commercialiser de nouvelles innovations locales au profit des Ontariens.

Nous connaissons l'impact du pouvoir d'achat de l'Ontario – et du plus grand système de soins de santé financé par les deniers publics au Canada – et les possibilités qu'ils offrent aux innovateurs et aux entrepreneurs de notre province. Nous sommes prêts à les mettre à contribution pour accélérer le processus d'innovation en Ontario.

C'est pourquoi la stratégie prévoit deux initiatives essentielles pour mieux tirer parti de cette dynamique d'échelle. Premièrement, le programme d'innovation dans le domaine des sciences de la vie aidera les entreprises en phase de démarrage à accéder à des capitaux et à favoriser la commercialisation des innovations locales dans le secteur des soins de santé. Deuxièmement, nous travaillerons avec ApprovisiOntario afin de profiter de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes et d'élaborer une stratégie visant à encourager l'adoption précoce d'innovations ontariennes. Cela prendra du temps et nécessitera un effort collectif de la part de l'ensemble de l'écosystème, mais c'est un défi trop important pour qu'on en fasse abstraction à ce stade critique.

Et ce n'est que le début.

Nous savons qu'il reste des choses à accomplir et que nous ne pourrons y arriver seuls. Le nouveau conseil des sciences de la vie de l'Ontario jouera un rôle déterminant dans la conception de la prochaine étape, la phase 2. Pour réaliser cette mission, nous bénéficions de l'aide des milliers de chercheurs, d'entrepreneurs, de directeurs généraux et d'intervenants de l'Ontario qui se présentent au travail chaque jour pour inventer l'avenir de la médecine et des soins de santé. Leur passion exceptionnelle, leur optimisme, leur capacité à repérer les opportunités et la confiance grâce à laquelle ils ne craignent pas de prendre des risques feront toute la différence partout dans le monde, et en Ontario.

Notre gouvernement sera là pour les soutenir, à chaque étape du processus.